

Miribel, le 04 juillet 2019



**CONVOCATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Mesdames, Messieurs, les conseillers communautaires,

Je vous invite à participer à une **séance plénière du CONSEIL COMMUNAUTAIRE** qui aura lieu le :

**10 juillet 2019**

**A 18 heures**

**Au Siège de la CCMP  
1820, grande rue  
01700 MIRIBEL**

Le Président  
Pascal PROTIERE



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**en date du 10 juillet 2019**  
**à 18 heures**



**ORDRE DU JOUR**

**I- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**II- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2019**

Il sera proposé au conseil d'approuver le compte rendu de la séance plénière du 26 juin 2019.

**III- INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122-22 du CGCT**

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet au conseil de déléguer au Président une partie de ses attributions. Une information sera donnée aux délégués sur les décisions prises au titre de cette délégation dans le cadre des marchés publics.

**IV- AFFAIRES SOCIALES**

Rapporteur : Xavier DELOCHE

**a) Plan Local de l'Habitat / approbation et arrêt du projet de PLH 2020-2026**

L'assemblée aura à se prononcer sur le projet de programme local de l'habitat 2020/2026 (le diagnostic, les enjeux et les principales orientations, les actions à mettre en œuvre), à arrêter le projet et à autoriser le Président à soumettre, pour avis, le projet de PLH aux Communes membres de la Communauté de Communes et au syndicat mixte du SCOT BUCOPA.

**V- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Rapporteur : Caroline TERRIER

**a) Incubateur industriel / French Poc**

Le 6 mai dernier l'assemblée a validé la création et l'adhésion de la CCMP à l'incubateur industriel French Poc. Il sera proposé à l'assemblée de confirmer les représentants de la CCMP qui siégeront à l'assemblée générale et au Bureau de l'association et d'autoriser le versement de fonctionnement et d'investissement pour assurer son démarrage, ainsi que la délégation au bureau communautaire de l'élaboration d'une convention d'attribution.

**VI- TRANSPORT/MOBILITE**

Rapporteur : Bruno LOUSTALET

**a) Transport urbain COLIBRI / rapport annuel d'activité 2018**

Il sera présenté pour approbation le rapport annuel 2018 du service de transport urbain COLIBRI.

**VII- ENVIRONNEMENT**

Rapporteur : André GADIOLET

**a) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets 2018**

Monsieur le vice-président en charge de l'environnement présente aux conseillers communautaires le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets établi par les services de la CCMP pour la partie collecte des ordures ménagères, tri sélectif, déchèterie.



Le Président  
Pascal PROTIERE